



MAULDE INFO N° 49 SEPTEMBRE 2007

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Le Conseil Municipal et moi même, sommes heureux de vous présenter le numéro 49 de votre bulletin d'informations municipales. A travers lui, vous trouverez l'écho des réunions et décisions prises par le Conseil Municipal. De même les différentes associations vous feront part de leurs activités et de leurs projets.

Nous voici donc arrivé à la rentrée, après des vacances bien méritées pour tous, mais cette année un petit bémol, le temps n'était pas vraiment de la partie (du moins pour certains). Mais ce n'est pas pour autant que le courage nous manque pour réaliser tous les projets en cours. (travaux voiries, Rue de Chorette, plateau ralentisseur devant les écoles, pour la sécurité de nos enfants, réfection du petit chemin de la trinquette etc...)

La rentrée des classes voit cette année s'inscrire 90 enfants, dans des conditions que nous nous efforçons toujours autant que possible optimales, en harmonie avec l'équipe enseignante.

La CAPH nous accompagne dans plusieurs activités (sportives et culturelles).

Le basket, l'atelier marionnettes et l'initiation à la gymnastique pour les petits, tous les mercredis. Toutes ces activités ne seraient sans doute pas réalisables sans l'appui de la CAPH qui nous aide beaucoup dans tous nos projets.

Je vous laisse à la lecture de votre bulletin et je vous souhaite à toutes et tous, petits et grands une excellente rentrée 2007

Le Maire

Mme Evelyne GUISLAIN

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15 décembre 2006

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, M. DHONDT Michel, M.BEAURY André, M.JOSEPH Joël, M.BEAUMONT Géric, M.BOUCHEZ Daniel, M.COPIN Christelle, M. DUSART Guy, M.LEGROS Jean,, M.DUEE Didier.

Absents excusés : Mme VASTESAEGER Monique : Procuration à M.A.BEAURY, M. GABEZ André, M.LOHEZ Jean-Claude, Mme DROISSART Marie-Paule

Délibérations :

Tarif des locations

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'il lui revient d'établir le tarif des locations de salles et des immeubles de la commune.

Pour la salle des fêtes le Conseil fixe le tarif suivant :

	Maulde	Extérieur
1 jour de location	200 €	289 €
2 jours	289 €	434 €
Vin d'honneur	111 €	178 €

Pour la petite salle le Conseil fixe le tarif suivant :

1 jour	100 €	139 €
--------	-------	-------

Pour les loyers des immeubles :

- 30 rue du Mortier	123 € pour 2007
- 71 Grand Rue	290 € (160 € et 130 € de charges)

Les concessions au cimetière :

Perpétuelles	19.50 €/m2 soit 39 € pour une concession de 2 m2
Cinquantenaires	16.50 €/m2 Soit 33 € « «
2/3 du montant pour la commune et 1/3 pour le CCAS.	

Délégués au SIVUCA :

Suite à l'adhésion de la commune au SIVUCA, il est prévu que la commune soit représentée par 2 délégués

(1 titulaire 1 suppléant). M. BEAURY André et M. Guy DUSART sont candidats.

Le Conseil procède au vote et après clôture constate les résultats suivants :

M. BEAURY élu titulaire avec 11 voix,

M.DUSART élu suppléant avec 11 voix.

Sur 11 votants et 11 suffrages exprimés.

Questions diverses :

- Travaux rue de chorette :
- Subvention de la CAPH Dotation Rurale 106 715 €,
- Etude en cours pour demandes de subventions en janvier 2007,
- Récupération sur investissement suite reprise au SIVOM de la compétence voirie environ 50 000 €, reste à évaluer récupération sur le fonctionnement.
- Nomination d'un nouveau délégué Défense et Sécurité Civile : M. LEGROS Jean se propose et est nommé.

Réunion du 8 février 2007

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, Mme VASTESAEGER Monique, M DHONDT Michel, M. JOSEPH Joël, M. GABEZ André, M. BEAURY André, M. BEAUMONT Géric, M. DUEE Didier, M. DUSART Guy, M. LEGROS Jean, M. BOUCHEZ Daniel.

Absents : Mme DROISSART Marie-Paule – Mme COPIN Christelle

Absents excusés : M. LOHEZ Jean-Claude

Délibérations :

-Mme le Maire demande au Conseil de prévoir les tarifs du CLSH qui fonctionnera les semaines du 26 février au 2 mars 2007 et du 16 avril au 20 avril 2007. Le Conseil fixe le tarif suivant :

7.20 € /enfant pour les familles ayant des ressources supérieures au RMI

6.20 € /enfant pour les familles de 3 enfants et plus et aux ressources supérieures au RMI,

5.15 € /enfant pour les familles qui bénéficient du RMI,

4.65 € /enfant pour les familles de 3 enfants et plus et qui bénéficient du RMI,

11.30 € /enfant pour les enfants scolarisés à Maulde mais n'habitant pas la commune.

-Mme le Maire demande au Conseil de prévoir également l'embauche de moniteurs pour le CLSH et de fixer leur rémunération.

Le Conseil décide l'embauche de 5 moniteurs qui percevront 50 % de l'indice brut 274 indice majoré 280 correspondant au traitement mensuel d'un agent d'animation qualifié.

-Mme le Maire demande l'accord du Conseil pour solliciter une subvention DGE auprès de la Sous-Préfecture ; une subvention au titre du FDST auprès du Conseil Général et une dotation rurale d'équipement auprès de la CAPH, pour les travaux rue de Chorette, sentier de la Trinquette et rue du Bois. Le Conseil autorise le Maire à demander ces subventions.

Mme le Maire demande au Conseil son accord pour l'adhésion au SIAN des communes de Aulnois sous Laon, Besnay, et Loisy, Bruyères et Mautbérault, Samaissy (Aisnes) Rainsars, Beaudignies, Englefontaine, Ghissignies, Hecq, Jenlain, Jolimetz, Le Quesnoy, Louvignies Quesnoy, Maresches, Neuville en Avesnois, Poix du Nord, Potelle, Raucours au Bois, Ruesnes, Salesches, Vendegis au Bois, Wargnies le Grand (Nord).

Pour les compétences I – II et III et le retrait du Syndicat Intercommunal de la Pévèle et l'adhésion directe de Coutiche et Saméon au SIAN. Le Conseil donne son accord.

Mme le Maire demande au Conseil d'approuver l'adhésion au SIDEN pour la compétence I des communes de Aulnois sous Laon (Aisnes) Etaing, Eterpigny, Fontaine les Croisilles, Haucourt et Rémy (Pas de Calais). Le Conseil accepte.

Mme le Maire propose au Conseil d'accorder une subvention à la chambre des métiers pour contribuer à la formation des apprentis. Le Conseil donne son accord pour une subvention de 89 € correspondant à une semaine de formations.

Questions diverses :

M. DHONDT fait le point sur les travaux rue de Chorette, et informe qu'ils sont en attente.

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

BIBLIOTHEQUE :

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte à tous, gratuitement.

Heures d'ouvertures :

Lundi de 17 h 30 à 18 h 30

Mardi 17 h 30 à 19 h 30

Jeudi 16 h 30 à 17 h 30

Vendredi 17 h 30 à 18 h 30

Samedi 14 h à 15 h

Les livres sont renouvelés régulièrement, avec le passage du bibliobus.

CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1 et 2^{ème} catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire).

PROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour les bonnes relations avec votre voisinage pensez également à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m s'ils sont plantés à moins de 2 m de votre limite. Vous avez également **l'obligation** de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

PASSEPORTS :

Prévoyez vos déplacements, le délais d'obtention pour les passeports est d'environ 5 semaines.

Documents demandés : personnes majeures

- 2 photos (Chez un photographe car la photo doit être aux normes pour les passeports).
- l'original de votre acte de naissance daté de moins de 3 mois
- carte d'identité en cours de validité
- Attestation de domicile (Facture EDF, Téléphone, Eau)
- Timbre fiscal à 60 €

L'inscription des enfants sur le passeport des parents n'est plus autorisée. Les enfants doivent maintenant posséder leur passeport personnel.

Documents demandés :

- 2 photos
- l'original de l'acte de naissance de l'enfant
- l'original de l'acte de naissance des parents
- Attestation de domicile
- Timbre fiscal à 30 € (Gratuit pour les moins de 15 ans)
- Carte d'identité.

CARTE D'IDENTITE

- 2 photos (chez un photographe)
- L'original de l'acte de naissance
- en cas de perte ou de vol (l'attestation de perte ou de vol)
- pour le renouvellement de votre carte sécurisée, joindre la photocopie de l'ancienne carte

INFO DECHETERIE

A partir du lundi 5 mars 2007 les déchèteries seront ouvertes comme suit :

Horaires d'été

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h -

Les vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Le dimanche de 9 h à 12 h

Horaires d'hiver(valable de novembre à février)

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

le dimanche de 9 h à 12 h

ENCOMBRANTS :

Le ramassage des déchets encombrants aura lieu le **4 octobre 2007** dès 6 heures le matin.

La Société SHANKS nous informe que le personnel qui est chargé du ramassage des ordures ménagères dans la commune passera le samedi 13 octobre 2007 pour présenter le calendrier 2008.

Ils seront munis d'une autorisation de la Mairie.

BANQUE ALIMENTAIRE :

Le ramassage des aliments pour la banque alimentaire aura lieu le **Samedi 24 Novembre 2007**, l'heure vous sera précisée ultérieurement.

MANIFESTATIONS A VENIR :

21 Octobre à l'église Saint Pierre dès 16 heures concert d'automne,

11 Novembre commémoration de l'armistice, à 10 h 15 rendez-vous dans la cour de la Mairie pour le défilé et le dépôt de gerbes au monument aux morts, vin d'honneur à la salle des fêtes.

A 11 heures à la salle des fêtes remise des prix des Maisons fleuries.

5 décembre cérémonie pour les Anciens Combattants d'Afrique du Nord, 10 h 15 réunion dans la cour de la Mairie, défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts.

5 Janvier 2008 à 15 heures remise des Prix du concours des maisons illuminées,

16 heures, Cérémonie des Vœux, Madame le Maire présente ses vœux à la population.

LE GRAND FORT

Madame le Maire rappelle que le Grand Fort est **une propriété privée** et qu'il est absolument **interdit** d'y pénétrer, de même la pratique du QUAD est interdite dans ce lieu.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

RETRAITES, FUTURS RETRAITES.

La pratique régulière d'une activité physique, sans esprit de compétition, à un rythme adapté à votre âge, vous permettra de vous maintenir en bonne forme physique et morale et de faire reculer certains problèmes liés à l'âge.



Créé pour des personnes de plus de 50 ans, le L.A.R.S. (Loisirs, Activités des Retraités Sportifs) vous propose de venir marcher pour des randonnées de :

- Le lundi Matin à 9H30 - marche de 6 Kms
- le Vendredi Après-midi à 14H30 - marche de 8 à 10 Kms
- Gymnastique d'entretien le Jeudi après-midi à 14H30 à la salle des Fêtes de Maulde
- Tennis de table le Mardi Après-midi à 14H30 salle de fêtes de Wandignies Hamage

Vous vous retrouverez dans un cadre amical et une ambiance de convivialité.

POUR MIEUX VIVRE VOTRE RETRAITE - REJOIGNEZ-NOUS:

L.A.R.S.

Loisirs, Activités des Retraités Sportifs
1022, GRAND' RUE
59158 MAULDE

Pour tous renseignements téléphoner au 03 27 26 87 13 à Mme Christine RATAJCZAK



NEW TEAM

Pour notre premier anniversaire, nous comptons déjà un Champion Départemental et Régional UFOLEP et cumulons 41 victoires et de nombreuses places d'honneur avec un effectif de 21 coureurs.

Avec ses dix sept victoires et ses titres de Champion Départemental et Régional du Nord Pas De Calais le jeune **Ronan CORNU** est sans nul doute le plus titré.

Le bilan de mi saison est plus que satisfaisant puisque les objectifs de la saison 2007 sont déjà atteints.

Il y a également **David MEYS** qui représente les couleurs de la commune dans la catégorie Cadet, qui totalise à ce jour 8 victoires. Il est Vice Champion Départemental Nord et Vice Champion Régional du Nord Pas De Calais.

Anne Sophie ROOSE qui court dans la catégorie Féminine totalise à ce jour 6 victoires et elle est également Vice Championne du Nord et Régional.

Geeroy RUDIER, Cadet a obtenu 1 victoire,

Henri BARA, 3^{ème} Catégorie a obtenu 3 victoires,

Jessy CORNU, 3^{ème} Catégorie, a obtenu 1 victoire,

Rudy CORNU, 3^{ème} Catégorie a obtenu 2 victoires,

Frédéric GABEZ, 2^{ème} Catégorie a obtenu 1 victoire,

Chrôme HARDY, 2^{ème} Catégorie a obtenu 1 victoire,

Pascal HAIDON, 1^{ère} Catégorie a obtenu 1 victoire.

La saison se termine mi-octobre. D'ici là nous espérons que d'autres victoires viendront s'ajouter au palmarès des coureurs.

A noter, lors de l'épreuve qui a été organisée le 24 Juin à Maulde, **Ronan CORNU** est monté sur la plus haute marche du podium. Nous avons également obtenu de nombreuses places d'honneur, ce qui a permis au club de remporter le Trophée du classement par équipe.

Vous aurez l'occasion de voir notre équipe locale le 23 Septembre lors du 1^{er} Prix UFOLEP Lucien

WASTESAEGER.

Toute l'équipe et moi même remercions tous les sponsors officiels, Mme le Maire et le Conseil Municipal ainsi que nos partenaires pour leur aide financière et pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Grâce à eux, l'équipe a pu voir le jour et nous espérons que l'aventure se poursuive très longtemps.

Si vous souhaitez avoir des informations sur les dates et lieu des courses, les résultats des coureurs et voir les photos prises lors de chaque épreuve vous pouvez aller visiter le blog du club à l'adresse suivante :

www.newteam59158.skyblog.com

Le Président,
André GABEZ



Le 11/03/2006 à ORCHIES,
lors de la 1^{ère} épreuve de la saison
Pascal HAIDON s'est imposé



Le 22/04/2007 à LIANCOURT,
Rudy CORNU monte sur la plus haute
marche du podium



**Le 18/03/2007 à PRESEAU,
Henri BARA s'impose pour la
1^{ère} fois de la saison**



**Le 08/04/2007 à FOURMIES,
Leeroy RUDIER s'impose**



**Le 15/04/2007 à BERGUES,
Jessey CORNU monte sur la
plus haute marche du podium**



**Le 03/06/2007 à FEIGNIES,
Ronan CORNU obtient le Titre de
Champion Départemental Du Nord**



**Le 10/06/2007 à BERGUES,
Ronan CORNU devient
Champion Régional Nord-Pas-de-Calais**



**Le 07/07/2007 à METEREN,
David MEYS s'impose pour la
2^{ème} fois de la saison**



**Le 14/07/2007 à SAINT ANDRE,
Jérôme HARDY remporte sa 1^{ère} victoire de la saison**



**Le 29/07/2007 à GUESNAIN,
Frédéric GABEZ remporte sa 1^{ère} victoire de la saison**



**Le 29/07/2007 à GUESNAIN,
Mme Sophie ROOSE lors de sa
5^{ème} victoire de la saison**



**Le 12/08/2007 à ANICHE,
Ronan CORNU lors de sa
16^{ème} victoire de la saison**



**Le 19/08/2007 à THUMERIES,
David MEYS lors de sa
8^{ème} victoire de la saison**

SPORTS ET LOISIRS

Jusqu'à présent le bilan de cette année est très satisfaisant. Notre repas du 17 Mars a encore connu un vif succès.

Je tiens à remercier et féliciter Mr et Mme DUJARDIN ainsi que leurs enfants, pour la qualité du repas qu'ils nous proposent et qui fait toujours recette auprès de nos convives.

Avec 190 participants notre 2^{ème} prix UFOLEP du 23 Juin a connu une très grande réussite, et une météo un peu plus clémentine que l'année dernière.

au départ des deux épreuves on a pu retrouver des benjamins, des minimes, cadets, féminines et des séniors. Nous avons été obligés de réaliser cette épreuve en circuit fermé à la circulation et mettre une déviation en place suite à la demande de la gendarmerie. Nous nous excusons auprès des Mauldoises et Mauldois pour les contraintes que cela a occasionnées. Ceci est indépendant de notre volonté.

Je tiens à remercier Mme Le Maire, Maulde Joie, Mme Caby ainsi que nos fidèles sponsors pour l'aide financière qu'ils nous apportent.

Merci également au personnel communal ainsi que les bénévoles et les membres de l'association qui travaillent sur nos côtés, car sans toutes ces personnes nous ne pourrions pas organiser nos épreuves.

Merci aux Mauldoises et mauldois pour leur soutien et pour l'accueil qu'ils réservent à nos vendeurs de programme.

Je vous donne rendez vous le 23 Septembre pour le 1^{er} Prix UFOLEP Lucien VASTESAEGER, en hommage à notre ancien président.

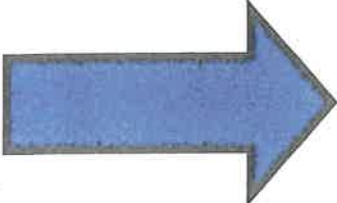
Sachez que cette épreuve sera réalisée en circuit fermé à la circulation.

Pour terminer je vous donne également rendez vous le 17 Novembre à l'occasion de notre souper dansant.

Si vous aussi êtes passionnés de la petite reine, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous serez accueilli dans une ambiance très chaleureuse.

**Le Président,
Mr GABEZ André**

Club A.R.L. Mauldois

 un club qui cultive l'amitié



Nous avons fêté dernièrement les 20 ans du club

A ce jour nous avons 81 adhérents qui profitent des rencontres et sorties

Chaque mardi après midi pour les jeux de société (Scrabble – Belote – Manille – Pétanque - etc)
Nos sorties découvertes, spectacles, journée à la mer et repas dansants.

... pourquoi pas vous qui avez 55 ans ou plus pour profiter des avantages du club !

Nous vous invitons à venir découvrir l'ambiance de notre association un mardi après midi ou vous rapprocher de Madame ou Monsieur Dellacherie pour obtenir les renseignements complémentaires

***La Présidente du club
Madame Evelyne Guislain***

SAPEURS POMPIERS

Suite au précédent Mauld'info où un appel à candidature était lancé, 4 nouveaux Sapeurs Pompiers Volontaires ont pu être recrutés. Ils sont actuellement en formation afin de devenir opérationnels au plus vite. Une de ces formations a lieu pour la première fois au CIS de MAULDE. Un FPTL fourgon pour incendies nous a été remis par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) afin de mener à bien nos missions dans de meilleures conditions.

Toute personne souhaitant devenir Sapeur Pompier Volontaire peut se manifester auprès du Sergent Chef HOURDEAU Jean François au 03/27/26/93/80 (personnel) ou au 03/27/26/89/97 (CIS MAULDE)

Le Chef de Centre
Sergent Chef HOURDEAU Jean François

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE FLINES, MAULDE ET MORTAGNE

Depuis le début de l'année, l'amicale des Sapeurs Pompiers a organisée un LOTO le 15 avril à MORTAGNE, un tournoi de foot le 2 juin à Flines et un moules frites à l'occasion de la ducasse de septembre à Maulde. Courant novembre, les Sapeurs Pompiers passeront comme chaque année avec leurs calendriers. Merci à toutes et à tous de les recevoir dignement.

Le président de l'amicale
Mr BOUCHEZ Nicolas

COMITE MAULD'JOIE

Nous voici maintenant au dernier trimestre de l'année qui a connu de nombreuses festivités au sein de notre village dont un certain nombre animées par le comité Mauld'joie.

Je remercie donc l'ensemble des personnes qui se sont investies afin que ces festivités se déroulent dans de bonnes conditions malgré les différents problèmes rencontrés.

Tout d'abord le 17^{ème} loto qui a eu lieu le 11 février suivi par la réunion de jardinage la semaine suivante organisée par les jardiniers de France et notre ami Jules Leleux, représentant local qui organisa la traditionnelle tombola.

Le dimanche 29 avril, a eu lieu la 20^{ème} foire artisanale qui a eu un vif succès comme chaque année avec en plus un temps qui était au rendez vous. Cette année, l'animation musicale était assurée par le groupe « les Filles Harmonie ». Sans oublier le concours des compositions florales en collaboration avec notre ami Jules.

Le 4^{ème} Week-end de juin, fut le moment de la ducasse qui a commencé le samedi par le traditionnel concours de pétanque qui a connu une faible participation par un manque de communication. La fête de la musique n'a quant à elle pas été reconduite cette année suite au peu de personnes ayant assisté à la précédente édition.

Le dimanche, eu lieu le concert présenté par l'Ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des environs sous la direction de Messieurs Daniel Ribaucourt et Jean-Luc Krupczyk qui sont toujours aussi performants.

Le mois de juillet fut très riche avec des festivités organisées par les sections « Festymauld' » et le centre aéré. L'ouverture fut donnée le 13 juillet avec la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal de la basse fosse.



Le 14 juillet, eu lieu le défilé suivi du repas campagnard et des jeux inter associations qui furent cette année remportés par l'équipe de Flines qui a donc emporté le TROPHE qui était détenu par l'équipe de Festymauld'.



Le 15 juillet, la brocante préparée et gérée par Franck et Patrick a connu un vif succès avec plus de 60 exposants et des allées et venues sans précédent dans les rues basse fosse et du bois.



Le 20 juillet, la prairie fut à nouveau occupée afin d'organiser le feu de camp du centre aéré. A cette occasion, une kermesse fut organisée ainsi que des séries de chants autour du feu.

Le 27 juillet, marquait la fin du centre aéré et des festivités de juillet. Cette soirée était l'occasion pour les parents, familles et amis des enfants fréquentant le centre DE découvrir les activités et danses réalisées durant ce mois de juillet.



Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré pour que ces festivités se déroulent dans de bonnes conditions et en particulier à l'équipe du centre dirigée par Marjorie qui s'y est investie pour la seconde année.

Festivités à venir:

Le dimanche 21 octobre, 18^{ème} concert d'automne

Le dimanche 9 décembre, le Marché de Noël qui devrait avoir lieu à Reims avec en plus la visite d'une cave à champagne.

Le réveillon de la Saint Sylvestre, est aussi reconduit.

Comme lors du précédent MAULD'INFO, toutes personnes qui souhaitent s'investir au sein du comité sont les bienvenues et priées de se rapprocher de Mr HOURDEAU Jean François au 03/27/26/93/80.

Le président

Mr Jean François HOURDEAU

CLUB CANIN « ESPOIR MAULDOIS »

Le Président et les membres du Club, s'excusent auprès des Mauldoises et Mauldois, pour la 2^{ème} année consécutive nous n'avons pas pu faire notre démonstration de chiens pendant le mois d'août, faute de chiens (propriétaires en vacances). Lors de notre réunion qui a eu lieu le 29 août, nous avons changé la date de cette démonstration, nous espérons que cela vous prouvera que nous tenons toujours à faire cette manifestation.

Le Président M.COURTECUISSÉ



*Votre mère, votre père ou votre conjoint
est atteint de la maladie d'Alzheimer,*

vous pouvez vous inscrire à l'atelier du CLIC Amandinois :

« Comment bien vivre avec son malade Alzheimer »



Les recommandations à suivre.

La gestion au quotidien et l'aménagement du domicile.

Les symptômes typiques de la maladie et les principales attitudes.

Comment accompagner et communiquer ?

Les soutiens existants sur le secteur.

Par Monsieur **GIAFFERI**, de l'*Association Alzheimer Domicile*

3 vendredis possibles :

- le 14 septembre 2007 de 14h00 à 17h00 (*après-midi*)
- le 12 octobre 2007 de 18h00 à 21h00 (*soirée*)
- le 09 novembre 2007 de 9h00 à 12h00 (*matin*)

dans les locaux du CLIC Amandinois,

Pour s'inscrire, prendre contact avec :

C.L.I.C. Amandinois

**Centre Local d'Information et de Coordination
pour personnes âgées**

985 route de Roubaix 59230 Saint-Amand-Les-Eaux

☎ : 03.27.48.35.41



ENQUÊTE « VIE QUOTIDIENNE ET SANTÉ »

L'INSEE effectuera du 1er septembre 2007 au 19 décembre 2007 l'enquête « vie quotidienne et santé ». Elle s'inscrit dans un dispositif statistique sur le handicap et la santé pour mieux connaître les difficultés que les personnes malades ou handicapées rencontrent dans leur vie quotidienne. Elle porte sur chacun d'entre nous, y compris ceux qui n'ont pas de problèmes de santé ou qui ne rencontrent pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidiennes, parce que c'est en connaissant tout le monde, que les difficultés spécifiques des personnes malades, handicapées ou dépendantes seront mieux connues.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

La CPAM de Valenciennes vous informe

L'Assurance Maladie s'est dotée d'un nouveau portail, www.ameli.fr, sur lequel vous trouverez toutes les informations relatives à votre caisse primaire.

De nombreux services en lignes sont proposés aux assurés :

- attestation de droit
- attestation de paiement d'indemnités journalières
- carte européenne d'assurance maladie
- consultation des remboursements
- déclaration de changement d'adresse (auprès de la CPAM et des autres administrations)
- remplir ou télécharger de nombreux formulaires

Pour accéder à certains de ces services, un numéro de **code confidentiel** peut vous être demandé, pour l'obtenir vous pouvez :

- **Vous connecter directement sur le site**
- **Téléphoner :**

 **0 820 904 259**
0,118 euro TTC / min

Un conseiller et à votre écoute
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Le samedi de 8h à 13h

- **Nous envoyer un E-mail :**
assure@cpam-valenciennes.cnamts.fr

- **Nous écrire :**
63, rue du rempart – BP 60 499
59321 Valenciennes cedex

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

- vous souhaitez nous poser une question sur votre dossier, sur vos droits
- obtenir une information de votre caisse....

Contactez nous sur notre boîte E-mail :
assure@cpam-valenciennes.cnamts.fr

Pas d'attente – pas de frais d'affranchissement
Réponse rapide assurée

La CPAM met à la disposition des assurés qui le nécessite un service de prêt d'appareillage médical :

- cannes anglaises et cannes tripodes

- chaises percées
- déambulateurs
- fauteuils roulants
- lits médicaux et accessoires
- soulève malades
- fauteuil coquille

Pour bénéficier de ce service vous devez être assuré à la CPAM de Valenciennes, nous présenter votre carte vitale et la prescription médicale établie par votre médecin traitant.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par les différents moyens indiqués ci-dessus ou vous rendre directement à notre accueil : 17, rue Duchesnois

59880 Saint-Saulve

Tél : 03 27 29 66 67 ou 06 63 41 95 55

Livraison, installation à domicile et maintenance assurée par nos soins.

Notre service de prêt d'appareillage bénéficie du label Qualité ANACAM (1)

(1) Association Nationale de l'Appareillage des Caisses d'Assurance maladie

QUESTIONS DE SECURITE: les deux roues motorisés

*

*

*

J'ai quatorze ans , j'ai envie de « bricoler » le moteur de mon cyclo pour aller plus vite...

ATTENTION !!! Transformer un moteur de cyclomoteur pour en augmenter la puissance est interdit (article R 317-29 du Code de la route).

Interdites aussi la fabrication, la vente, la distribution gratuite de dispositifs ayant pour but d'augmenter la puissance du moteur.....

Si je ne respecte pas cette interdiction je risque une contravention de la « cinquième classe » (*jusqu'à 1500 € d'amende*).

*ATTENTION !!! La stabilité, la tenue de route, le freinage de mon cyclo vont devenir inadaptés et être à l'origine de forts risques d'accidents, pour moi....et aussi pour les autres.
Et... s'il y a de la « casse », c'est certain, mon assureur refusera de la prendre en charge....*

Je viens d'obtenir mon permis véhicule léger, puis-je piloter une moto de 125 cm3?

J'ai eu le permis B après le 31 décembre 2006. **JE SUIS OBLIGE**, pour conduire cette moto de suivre une formation de trois heures dispensée par un enseignant qualifié dans une école de conduite ou une association (agrées) (formation du type stage pratique du brevet de sécurité routière – BSR -). Ce stage me démontrera les particularités de la conduite d'un 2 roues et les risques qui s'y rattachent. Bien entendu il conviendra de **faire inscrire par la préfecture** sur mon permis B (au vu de l'attestation de stage délivrée par l'école de conduite), que je dispose bien de **l'autorisation de conduire ma moto (jusqu'à 125 cm3)** (obligation prévue par le décret n°2006-1811 du 23 décembre 2006)

Celui ou celle qui a eu le permis au plus tard le 31 décembre 2006 n'est pas contraint de suivre cette formation. Il est par contre **OBLIGE** d'attendre d'avoir son permis depuis plus de deux ans pour piloter une moto de 125cm3 au plus.

Si je ne respecte pas cette disposition je risque une contravention de la « quatrième classe » (*jusqu'à 750 € d'amende*) (*et un retrait de trois points du permis de conduire !*).

UNE EVIDENCE: *le pilote d'une moto n'est pas protégé par une carrosserie.... le freinage est plus délicat en deux roues qu'en voiture....les motocyclistes d'ailleurs ne sont ils pas classés parmi les « USAGERS VULNERABLES » au vu du sur-risque qu'ils courent par rapport au conducteur d'une voiture de tourisme par exemple ?*

Alors il est prudent de suivre un stage pratique de conduite moto si vous n'avez jamais pratiqué ou plus pratiqué depuis longtemps, et ce même si le règlement ne vous y oblige pas.

Mieux vaut le savoir !!!!

Depuis le 2 mars 2007, je suis obligé d'allumer mes *feux de croisement de jour* quand je circule aussi bien en motocyclette légère qu'en cyclomoteur (autrement dit c'est pareil que pour les motos de + de 125cm3).

Ces sujets vous intéressent, consultez le site internet de la sécurité routière:

<http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/>



des vraies idées fausses

Dois-je me faire dépister si aucun membre de ma famille n'a eu de cancer du sein ?

OUI

A l'heure actuelle, on ne peut empêcher la survenue d'un cancer du sein. Toute femme peut développer un cancer du sein même si, dans sa famille, aucune femme n'a rencontré ce problème.

Dois-je me faire dépister si mon médecin me fait mal ?

NON

Cet acte est indolore, même si certaines femmes ont pu parfois ressentir une certaine gêne due à la pression exercée sur le sein pour obtenir un bon cliché.

Est-il important de répondre à cette invitation ?

OUI

Car le dépistage organisé par l'ADCN est un gage de qualité (double lecture des clichés, professionnels agréés...) et il est dans ce cas gratuit.

Mon médecin effectue régulièrement une palpation de mes seins. Cela ne suffit-il pas ?

NON

La mammographie est particulièrement adaptée pour détecter des anomalies et permettre de détecter des cancers de toute petite taille, non encore palpables et donc plus faciles à guérir.

Je n'ai aucun signe, aucune douleur, dois-je me faire dépister ?

OUI

Car le cancer, on phase de début ne donne aucun signe puisque seul un petit nombre de cellules se sont transformées (la lésion est microscopique). C'est à ce moment là que l'on a le plus de chances de guérir. Seul l'examen radiologique (mammographie) permet de détecter ces lésions de petite taille.



Pour tout renseignement complémentaire, appelez le

03 20 06 38 12

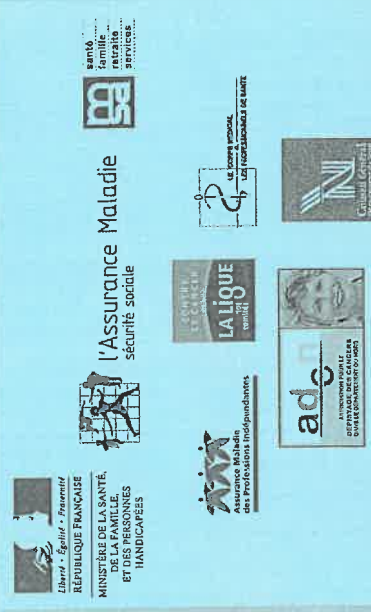


ou



écrivez à

ADCN - B.P. 339
59026 Lille Cedex



Dans le Nord,

60 % des femmes* participent déjà au dépistage du cancer du sein.

* de 50 à 74 ans

Vous êtes invitée à prendre rendez-vous pour une radio des seins.

Voici les réponses aux questions que vous vous posez.

Est-ce grave si je ne fais pas une radio des seins maintenant ?

Toute femme peut développer un cancer du sein et si à l'heure actuelle on ne peut empêcher sa survenue, il est cependant possible de le détecter par une radiographie des seins lorsqu'il n'est pas encore palpable.

Une femme sur dix peut être confrontée au cours de sa vie à cette maladie et deux cancers sur trois se déclarent chez les femmes après la ménopause, celle-ci survenant le plus souvent vers 50 ans.

Le cancer du sein, plus on le dépiste tôt mieux on le guérit.

Grâce au dépistage par la mammographie, on arrive à détecter des cancers très tôt, lorsqu'ils sont encore de toute petite taille. Ainsi, les femmes chez qui on dépiste un petit cancer verront leurs chances de guérison augmenter. Pour une bonne surveillance, il faut faire une mammographie tous les 2 ans (vous recevrez régulièrement une invitation).

Dans une enquête récente, 91 % des femmes qui avaient déjà fait une fois une radio des seins se disaient prêtes à renouveler cet acte de santé tous les 2 ans.

Faire une mammographie maintenant, c'est mettre toutes les chances du côté de votre santé.

**Une appréhension ? C'est normal !
N'hésitez pas à en parler avec votre médecin, un gynécologue ou un professionnel de santé.**

* radio des seins

Comme chez les autres pays de l'Europe, nous sommes en France le seul pays à ne pas proposer de dépistage organisé.

Le dépistage organisé est proposé par la Haute-Normandie à la population de 50 à 69 ans.

Et maintenant, comment dois-je faire en pratique ?

✓ Je choisis dans la liste jointe des cabinets de radiologie agréés, celui qui me convient le mieux et je prends rendez-vous pour une mammographie de dépistage.

✓ Lors du rendez-vous, je me munis de la feuille de prise en charge émise (avec les étiquettes codes barres) et, si ce n'est pas la première fois, de mes anciens clichés.



Je suis accueillie et informée des modalités par un professionnel qui répond à toutes mes questions.

✓ Un spécialiste me fait passer les radios des seins (2 clichés par sein). Cet examen me prend peu de temps. De plus je n'ai rien à payer, ni aucun papier à envoyer à la Sécurité sociale.

✓ Ensuite, un radiologue me reçoit en privé pour une consultation. Il effectue alors un examen complet de mes seins.



✓ Une première interprétation m'est communiquée dès la fin de la consultation avant que mon dossier ne soit adressé à l'ADCN pour une deuxième lecture des clichés.

✓ Huit jours plus tard, je recevrai mes clichés et le résultat définitif par courrier. Ce résultat sera également transmis à mon médecin évoué à mon gynécologue.

✓ Si l'examen est normal, je continuerai à surveiller régulièrement mes seins. Je réviserai, tous les deux ans, une invitation pour un nouveau double examen.



✓ S'il existe une anomalie, cela ne signifie pas forcément la présence d'un cancer. Mais je dois consulter mon médecin qui me guidera dans la réalisation d'examen complémentaires, remboursés par la Sécurité sociale.

Dans 9 cas sur 10, ces examens complémentaires confirment l'absence de cancer.